

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 1^{er} septembre 2014 portant nomination de la directrice de la sécurité de l'aviation civile Nord

NOR : DEVA1421928S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur général de l'aviation civile,

Vu la loi n° 83-864 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 créant la direction de la sécurité de l'aviation civile,

Décide:

Article 1^{er}

Mme Lucette LASSERRE, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, est nommée directrice de la sécurité de l'aviation civile Nord à compter du 1^{er} septembre 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 1^{er} septembre 2014.

Le directeur général de l'aviation civile,
P. GANDIL